

Préserver la forêt française
Dire oui à sa diversité



Les singularités du chêne

reflets de la longue vie d'une essence au caractère unique



Veinage brun, irrégularités de fil et piqûres d'un parquet issu de chênes dépérissants de Bourgogne Franche-Comté (gamme Écho*, Parqueterie Beau Soleil).

Essence majestueuse la plus représentée en France (qui en est le 2^e producteur mondial), le chêne est un bois dense et stable, dont les propriétés sont prisées dans une multitude de domaines : charpente, menuiserie, ameublement, parquets et revêtements, merranderie et tonnellerie... C'est aussi un bois riche de singularités, dont certaines sont à peine perceptibles à l'œil nu. Avec l'évolution climatique, le chêne a tendance à développer plus de singularités, notamment une accentuation des piqûres liées à la prolifération des insectes ravageurs, mais il conserve toute sa noblesse.



À ces singularités spécifiques peuvent s'ajouter, comme pour toutes les essences, celles inhérentes à la vie de l'arbre : irrégularités de croissance, double aubier, ronce, fentes, etc.



Chêne vissé



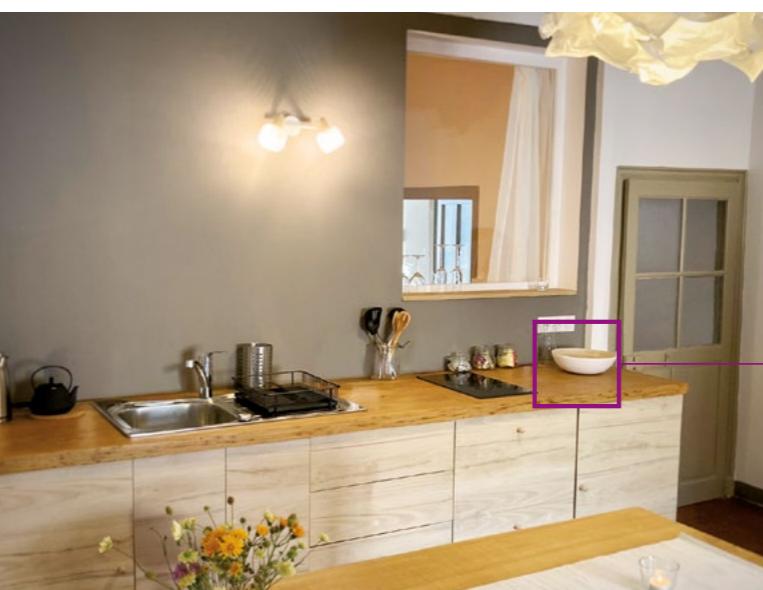
Nœuds & irrégularités de cernes



Ronce de chêne



Variations de teinte d'une cuisine en chêne rouge de la région Auvergne Rhône-Alpes. Modèle 1902, Inova Cuisine. Fournisseur du bois : Scierie Joslet.



Piqûres et veinage brun d'un plan de travail en chêne du Bed and Breakfast "La Maison de Margaret" à Cluny (71).



De nouvelles perspectives esthétiques à découvrir, avec une résistance et une durabilité qui restent intactes.

Des singularités maîtrisées et encadrées

Les singularités du chêne sont, comme celles des autres essences, prises en compte de longue date par les normes réglementant la transformation. Deux types de classements encadrent les singularités : les classements mécaniques des bois de structure et les classements d'aspect de l'ensemble des bois d'œuvre.

Les classements mécaniques du chêne

Exigé par le marquage CE (défini par la norme NF EN 14-081), le classement mécanique est obligatoire sur tous les éléments structurels et sur la plupart des autres composants utilisés dans la construction de bâtiments. Il prend en compte toutes les singularités ayant une incidence sur les capacités mécaniques du bois : largeur des cernes d'accroissement, diamètre des nœuds selon leur localisation, taille et profondeur des fentes, entre-écorce, pente de fil, flaches, altérations biologiques et déformations. Chacune d'entre elles peut influer sur la classe de résistance qui sera attribuée au bois. Le classement mécanique peut être réalisé :

- Par méthode visuelle, selon la norme NF B 52-001 "Règles d'utilisation du bois dans la construction - Classement visuel pour l'emploi en structures des bois sciés résineux et feuillus". Document de référence auquel renvoient de nombreux DTU¹, elle donne pour le chêne des classes de résistance de 1 à 4.
- Par machine, selon la norme NF EN 14-081-3², donnant les classes de résistance de D18 à D60.

i Les gerces sont admises. Les piqûres et le cœur brun sont aussi des singularités admises en QP2 et restent acceptables en QP1, dans le cadre des dispositions prévues par la norme.

Les classements d'aspect du chêne

Demandé pour les usages non structurels dans lesquels prennent les qualités esthétiques des bois (agencement, menuiserie, etc.), le classement d'aspect s'effectue sur la base de critères visuels prenant en compte l'ensemble des singularités : nombre et taille des nœuds, largeur de cernes, rectitude, altérations, etc. Le classement d'aspect du chêne répond à la norme NF EN 975-1. Il offre un niveau de choix allant de A Exceptionnel puis de 1 à 4 et s'accompagne d'un classement spécifique normalisé pour les plateaux non délinéés (plateaux sélectionnés et plots reconstitués), les avivés d'épaisseur 41 mm et les pièces équarries (de : Epaisseur + largeur \geq 200 mm et épaisseur \geq 80 mm) allant également de A Exceptionnel puis de 1 à 4.

¹DTU : Documents Techniques Unifiés. ²"Structures en bois - Bois de structure à section rectangulaire classé pour sa résistance - Partie 3 : classement mécanique par machine; exigences complémentaires relatives au contrôle de la production en usine".

→ En savoir plus sur le classement du chêne, télécharger la fiche "Comprendre"

<https://secure.webpublication.fr/321658/1816220/#page=49>

→ En savoir plus sur le chêne et ses spécificités

[https://prefezlesboisdefrance.fr/essence/chene/](https://preferezlesboisdefrance.fr/essence/chene/)

Crédits photos :

Couverture : Parquerterie Beau Soleil • P2 : Adobe/Sioux, Scierie Petitrenaud, Parquerterie Beau Soleil, FrenchTimber, Groupe Ducerf • P3 : Inova Cuisine/Nico Chapman, Maison de Margaret, Hello Revolution.

À l'initiative de :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :

